

Sartène – Pozzone

1991 – Fouille programmée n° 157

Paul Nebbia et Joseph Cesari



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/18847>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Paul Nebbia et Joseph Cesari, « Sartène – Pozzone », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Corse, mis en ligne le 26 avril 2017, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/18847>

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

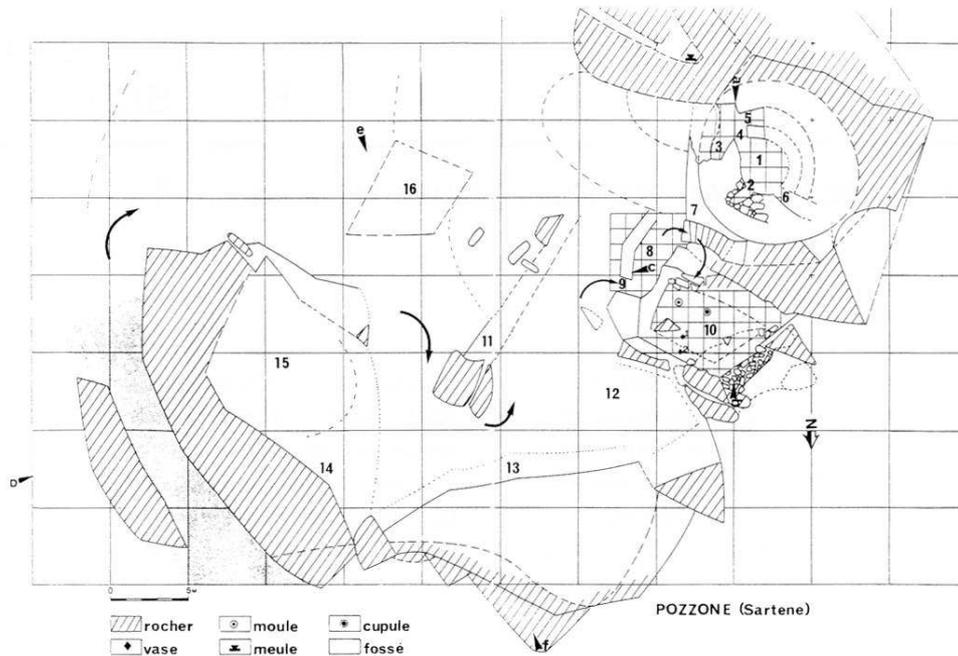
Sartène – Pozzone

1991 – Fouille programmée n°157

Paul Nebbia et Joseph Cesari

- 1 La campagne de fouilles sur le site préhistorique de Pozzone a été réduite en raison du retard apporté dans la part de crédits de fonctionnement provenant de l'État. Il a donc été demandé au ministère de la culture et de la communication de bien vouloir prolonger l'autorisation de fouilles pour l'année 1992. L'aide du département a été exclusivement utilisée dans les travaux archéologiques d'urgence nécessités par des fouilles clandestines et des actes de vandalisme sur les zones dégagées et les monuments. Le nettoyage de la terrasse sud, où quelques trous de clandestins avaient été implantés, a permis de repérer de nouvelles architectures (fig. 1).

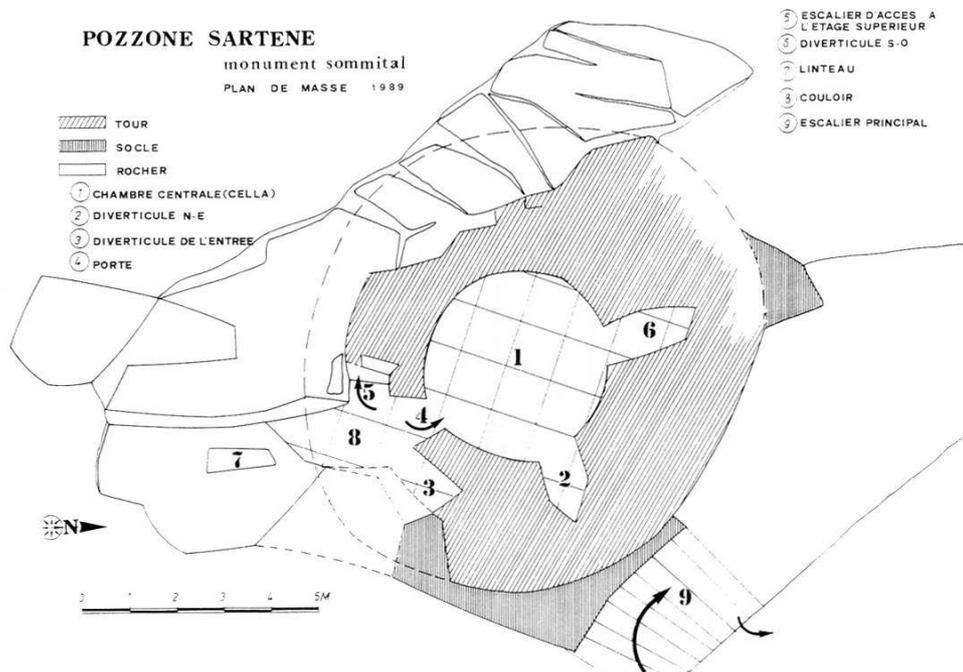
Fig. 1 – PLANIMÉTRIE GÉNÉRALE



PAUL NEBBIA, JOSEPH CESARI, 1991

- 2 L'arase du mur d'enceinte, a été dégagée sur tout le périmètre de cette terrasse. En raison de la surface réduite et de la forte déclivité de ce secteur, l'érosion a dénudé et fortement détruit les vestiges. Le substrat granitique affleure en de nombreux endroits.
- 3 Au pied de la paroi rocheuse sommitale, au sud-est, les restes d'un mur de refend ont été repérés. Ce mur atteste la présence d'un petit édifice de plan rectangulaire ou trapézoïdal, qui occupait, sans doute, la quasi totalité de la terrasse. L'élévation de ce mur est encore d'environ 0,50 m Il est conservé sur une longueur de 3,25 m, et son épaisseur moyenne est de 0,65 m. Ce mur a été maçonné à l'aide de moellons de granite irréguliers (calibre moyen 0,25 x 0,35 x 0,15 m) sans doute liés à l'argile locale (*Terra Rossa*). Dans la partie sud-est, un foyer appareillé a été découvert. Il est formé par une dalle d'argile locale, qui avait été étalée sur un lit de tessons de gros récipients, le tout serti par une couronne de pierres. Ce foyer est typique de ceux rencontrés dans les édifices de l'âge du Bronze final de la Corse-du-Sud. De nombreux tessons de céramiques furent recueillis en surface au cours du nettoyage, la plupart provenaient des travaux clandestins. Sur le monument sommital, les travaux ont été limités à un nettoyage de la fouille de l'an dernier (fig 2). Ce magnifique endroit est devenu une aire de stabulation pour les chèvres de l'exploitation du lycée agricole, qui trouvent là, un *solarium* venté à leur goût. La pièce principale de la tour était occupée par un important foyer dont on a poursuivi la documentation. Toute cette pièce a été soigneusement recouverte de bâches et de terre. La prochaine campagne permettra de terminer l'étude de la partie sommitale.

Fig. 2 – PLANIMÉTRIE DU MONUMENT CENTRAL



PAUL NEBBIA, JOSEPH CESARI, 1991

- 4 Le dossier de recensement du site, en vue de sa protection au titre des monuments historiques, a été préparé.

INDEX

Index chronologique : âge du Bronze, âge du Bronze final

operation Fouille programmée (FP)

Index géographique : Corse, Corse-du-Sud (2A), Sartène (2A272)

Mots-clés : torre, enceinte, foyer, céramique

AUTEURS

PAUL NEBBIA

Collectivité territoriale

JOSEPH CESARI

Service régional de l'archéologie